

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 69-945/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement et promotion au titre de l'année 1968 du personnel des cadres territoriaux

n° 69-945/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
19 juin 1969

Numéro JO  
n° 14 du 10/07/1969

Date du numéro  
10 juillet 1969

### TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1968, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent : CORPS DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT a) Cadre des surveillants des travaux Pour surveillants de 1re classe, 1re échelon : M: Oudoum Houmad Gadito, pour compter du 1 janvier 1968 (Travaux publics). b) Cadre des agents techniques Pour agents techniques principaux, 1re échelon : M. Hassan Bourhan Chehem, pour compter du 1er janvier 1968 (O.R.T.F.). c) Cadre des ouvriers Pour ouvriers principaux, 1er échelon : M. Omar Bourek Salem, pour compter du 16 février 1968 (Port). Pour ouvriers de 1re classe, 1re échelon : M. Ibrahim Osman Hassan, pour compter du 1er novembre 1968 (Port). M. Mohamed Saleh Tabet, pour compter du 1er juillet 1968 (District de Djibouti). Pour ouvriers de 2e elasse, 1 échelon : M. Saïd Ahmed Abdo, pour compter du 1er juillet 1968 (Cercle de Dikhil) ; M. Ahmed Elmi Achkir, pour compter du 1er août 1968 (R.G.R.) ; M. Mohamed Aden Naleye, pour compter du 1 janvier 1968 (R.G.R.). d) Cadre des aides-ouvriers Pour aides-ouvriers principaux, 1er échelon : M. Dimbio Kamil Mohamed, pour compter du 1er janvier 1968 (Cercle de Tadjourah). Pour aides-ouvriers de 1re classe, 1re échelon : M. Hassan Mohamed, dit Hassan Moyalé, pour compter du 1er juin 1968 (détaché Chambre des Députés). Sont promus au titre de l'année 1968, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires du cadre territorial des Travaux publics et du Port dont les noms suivent : CORPS TERRITORIAL DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT Oudoum Houmad Gadito 2e cl

- 4 éch. 1° cl
- 1° éch. 1-1-68 Travaux publ. b) Cadre des agents techniques  
Hassan Bourhan Chehem 1re cl
- 3e éch. Ppal – 1er éch. 1-1-68 O.R.T.F.  
c) Cadre des ouvriers Omar Bourek Salem 1re cl – 3e éch. Ppal – 1er  
éch. 16-2-68 Port Ibrahim Osman Hassan 2e  
cl – 3e-éch. 1er cl
- 1er éch. 1-11-68 Port Mohamed Saleh Tabet 2e  
cl – 3e éch. 1er cl
- 1er éch. 1-7-68 Distr. Djibouti Saïd Ahmed Abdo 3e  
cl – 3e éch. 2e cl
-

1er éch. cl	1-7-68		Cercle Dikhil Ahmed Elmi Achkir	3e
– 3e éch. Mohamed Aden Naleyé		2e cl – 1er éch. 3e cl	1-8-68	R.G.R.
– 3e éch.		2e cl		
– 1er éch. Dimbio Kamil Mohamed éch. cl – 3e éch. Ch. Députés	1-1-68	1er cl – 3e éch	R.G.R. d) Cadre des aides-ouvriers Ppal – 1er Cerc. Tadjoura Hassan Mohamed, dit Hassan Moyalé	2e Détaché
		1er cl – 1er éch.	1-6-68	